



CONSEIL DES GOUVERNEURS

Faits saillants
Décembre 2022

FAITS SAILLANTS DU CONSEIL DES GOUVERNEURS

La réunion du Conseil des gouverneurs a récemment eu lieu les 15 et 16 décembre 2022 par le biais d'une audioconférence.

Le CCNB est heureux de vous partager les faits saillants de la rencontre du Conseil des gouverneurs par le biais de cette fiche d'information.



Situation financière

Le Conseil des gouverneurs a passé en revue les états financiers pour les deux premiers trimestres de l'année financière ainsi que les projections d'ici le 31 mars 2023. Le Conseil est satisfait des résultats à mi-parcours, lesquels indiquent une bonne situation financière. D'emblée, le Conseil s'est également penché sur le registre des risques et les mesures d'atténuation de ces risques lesquels font l'objet d'une veille constante par les différentes équipes du CCNB.

Plan d'affaires du CCNB 2023-2024

Comme chaque année et comme le stipule la *Loi sur les collèges communautaires du Nouveau-Brunswick*, le CCNB doit soumettre son Plan d'affaires annuel au ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail. Après avoir revu le Plan d'affaires 2023-2024 lors de sa réunion, le Conseil des gouverneurs l'a approuvé et il a été envoyé au Ministre pour approbation. Dès l'approbation du Ministre, le Plan d'affaires sera partagé avec tout le personnel.

Prochaine réunion

La prochaine réunion du Conseil des gouverneurs est prévue les 23 et 24 mars 2023.

